

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques

- Programme de travail pour 2025 2
- Nomination de rapporteurs 2

Jeudi

5 décembre 2024

Séance de 10 heures

Compte rendu n° 2

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

**Présidence de
Mme Véronique
Louwagie,
*vice-présidente du
comité***



La séance est ouverte à 10 h 05.

Le Comité s'est réuni le jeudi 5 décembre 2024 afin d'adopter son programme de travail pour l'année 2025.

Il a décidé de réaliser sept évaluations portant sur les thématiques suivantes :

- le contrôle des investissements étrangers, à l'initiative du groupe RN ;
- le programme « Action Cœur de ville », à l'initiative du groupe EPR ;
- les politiques de santé mentale, à l'initiative du groupe LFI-NFP ;
- les politiques de santé environnementale, à l'initiative du groupe EcoS, évaluation pour laquelle le Comité sollicitera l'appui de France Stratégie ;
- la lutte contre la fraude sociale et le travail dissimulé, à l'initiative du groupe Dem, évaluation pour laquelle le Comité sollicitera l'appui de la Cour des comptes ;
- l'application du principe de continuité territoriale, à l'initiative du groupe LIOT ;
- les aides sur critères sociaux pour les étudiants, à l'initiative du groupe GDR.

Ont été désignés rapporteurs :

- pour le contrôle des investissements étrangers : M. Hervé de Lépinau (RN) et M. François Jolivet (HOR) ;
- pour le programme « Action cœur de ville » : Mme Sandra Marsaud (EPR) et M. Julien Gokel (SOC) ;
- pour les politiques de santé mentale : Mme Élise Leboucher (LFI-NFP) et Mme Josiane Corneloup (DR) ;
- pour les politiques de santé environnementale : Mme Catherine Hervieu (EcoS) et M. Vincent Jeanbrun (DR) ;
- pour la lutte contre la fraude sociale et le travail dissimulé : Mme Blandine Brocard (Dem) et Mme Hanane Mansouri (UDR) ;
- pour l'application du principe de continuité territoriale : M. Michel Castellani (LIOT) et un rapporteur du groupe EPR qui sera désigné prochainement ;
- pour les aides sur critères sociaux pour les étudiants : Mme Soumya Bourouaha (GDR) et M. Jean Laussucq (EPR).

La séance est levée à 10 h 15.